

LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton

Vol. 17, no. 16

le lundi 8 décembre 1980

OUI À
L'ÉTUDE
SUR
LE CENTRE
SOCIAL

NON AUX
COUPURES
BUDGÉTAIRES

OUI À RADIO -
CKUM



SOMMAIRE

Dans nos facultés	2
En Acadie	3
Éditorial	4
Politique étudiante	5
Section culturelle	8
L'Internationale	11
Santé et société	12
Entre autres	13
Sports et loisirs	14

Réunion générale des étudiants: Plus de détails en page 5, 6 et 7

DANS NOS FACULTÉS

École de Droit: Aujourd'hui la danse! demain le tribunal Jessup?

Le Tribunal Jessup est un cours optionnel de deux (2) crédits offert à l'École de Droit aux étudiant(e)s désireuses (eux) de participer à une compétition de Cour de Droit International tenue annuellement au niveau national et international.

Avant de s'enfoncer davantage dans un sujet qui pourrait nous enlourdir sans qu'on en comprenne le sens, mieux vaut discuter brièvement du concept de Droit International Public.

Le Droit International Public est un droit qui régle les relations entre les divers États. Il vise à régulariser de manière pacifique les relations antagoniques qui surgissent entre les Nations. La Cour du Droit International siège dans les Pays-Bas et aussi longtemps que les pays voudront y soumettre leurs conflits pour y être résolus, et le tout se règlera sans que la force ou la violence physique entre en ligne de compte.

Chaque année le Tribunal Jessup soulève un problème d'ordre international public fictif qui fait appel aux notions de ce droit. Le problème, cette année, concerne deux pays africains en conflit au niveau de la délimitation du plateau continental, la délimitation de la mer territoriale, les zones exclusives de pêches, etc. Deux étudiants assureront la défense d'un des pays, les deux autres argumenteront les propos de l'autre pays et une étudiante agira en tant que conseillère générale.

Le Tribunal Jessup est un instrument de pratique pour les étudiant(e)s de sorte que les participant(e)s doivent approfondir les concepts du Droit International Public, les maîtriser de manière à préparer un "factum" (terme juridique d'origine latine qui a comme objectif de rendre le vocabulaire sophistiqué et qui signifie la présentation écrite des principes et arguments supportant la position de l'avocat. Le factum, d'une longueur minimum de 25 pages est préparé par les deux équipes. Les arguments des deux parties seront plaidés au deuxième semestre devant des juges et avocats pour permettre aux étudiant(e)s d'évaluer l'importance des composantes de la plaidoirie. Puis, le groupe se rendra à Calgary où ils devront plaider devant le Tribunal National.

Cette compétition est donc une chance unique pour les étudiant(e)s d'approfondir un problème particulier, de se préparer à plaider devant un Tribunal regroupant des juges et avocats du Canada experts en ce domaine et de rencontrer les étudiant(e)s des autres Écoles de Droit.

Il ne faut certes pas tomber dans le piège et affirmer que le tout se déroule dans une atmosphère de sérénité. Le groupe est assailli par un problème majeur qui semble toucher tous les organismes qui désirent s'émanciper dans le milieu inter-universitaire et faire valoir leurs connaissances et compétences; les finances.

Il semble exister un blocus au niveau des communications entre les divers paliers du domaine administratif puisque, jusqu'à présent deux de ces trois paliers avancent des arguments ou plus correctement des solutions contradictoires quant à la responsabilité du financement.

Le palier inférieur avance que l'Administration n'a accordé aucun fonds à l'École de Droit pour le Tribunal Jessup. Il semblerait, que si l'Administration verse un montant au Tribunal Jessup qu'elle serait obligée d'endosser aux infirmières pour leurs stages, aux gens en éducation, etc. Il en résulterait ainsi une injustice flagrante dont on ne pourrait tolérer dans un milieu où règne l'égalité, la justice et l'harmonie. Donc, le seul recours après avoir scruté toutes possibilités imaginables contenues dans le cerveau humain: l'étudiant(e).

L'étudiant(e) s'il/elle veut se rendre à la compétition devra faire un effort raisonnable pour aller recueillir les fonds nécessaires pour le transport et séjour à Calgary. L'étudiant(e) a tout le temps disponible avec une personne compétente de mettre un comité sur pied, de courir à droite et à gauche, entre le cours de Droit Administratif et celui du Droit Fiscal pour chercher d'éventuelles personnes ou organismes voulant par leur générosité et leur support accorder des dons à une École de Common Law francophone. On aurait même suggéré que les étudiant(e)s organisent un pont payant ou des danses ou soirées à but lucratif. L'étudiant(e) raisonnable d'une École de Droit peut-il/elle s'adonner à l'organisation de soirées

sociales? Va-t-on évaluer et accorder des crédits pour ces efforts?

Le palier intermédiaire a confirmé le refus de l'Administration d'allouer un montant pour le Tribunal Jessup. Pourtant, selon ses dires, l'Administration aurait précisé que l'École de Droit recevait un montant annuel à cet effet. On est beaucoup moins tenté d'avancer que l'étudiant(e) devrait faire les efforts nécessaires pour recueillir les fonds. Il semblerait que l'École a rejoint des particuliers et des organismes pour recevoir des dons. On semble inférer que la responsabilité ne repose pas uniquement sur les épaules de l'étudiant(e) désireux/euses d'acquiescer une formation en Droit International mais que l'École a aussi son rôle et sa responsabilité à assumer. Toutefois, si les fonds recueillis ne suffisent pas, les étudiant(e)s devront payer de leur poche la différence entre le montant nécessaire et celui reçu.

Le palier supérieur n'a pas été consulté pour infirmer ou confirmer les propos des paliers inférieurs. Je lui accorde le bénéfice du doute puisque dans un système démocratique qui doit être imprégné dans notre société, il devrait y avoir concordance entre les divers échelons de décision.

L'élément majeur qui a soulevé cette controverse est que le Tribunal Jessup est un cours dont le but principal est la participation à la compétition nationale. Ainsi, les fonds nécessaires devraient être prévus par l'Administration. Nul doute que la participation à une compétition qui regroupe de 15 à 20 Écoles de Droit de Canada fournit à la seule Université francophone hors-Québec un certain prestige. Si l'on se fie à la participation de l'an dernier, les étudiant(e)s se sont classés parmi les 25 premiers sur un total d'à peu près 65.

On se réfère toujours à l'étudiant(e) pour établir le prestige d'une université; c'est par ses fruits qu'on juge si un arbre est bon. Lorsque ses fruits abondent puiser certaines substances nécessaires à leur formation ailleurs, à qui doit-on accorder les mérites? À la source de droit ou celle d'ailleurs?

Le prestige académique a-t-il moins d'importance que le

prestige sportif? Les sportifs réussissent-ils à l'avenir à représenter équitablement les minorités francophones, à faire valoir leur droit linguistiques et à acquiescer un langage, une connaissance et compétence juridique permettant d'avoir une portée dans un domaine qui régit les activités humaines?

Si l'université fonde sa renommée sur le seul aspect du sport, elle agit à son détriment puisque les francophones ne sont pas tous des adeptes sportifs et que le sport n'est pas la seule activité dans une société. Elle met un frein à l'émancipation des francophones ailleurs qu'au niveau sportif.

Des bourses annuelles sont accordées à ceux/celles qui viennent participer à un sport quelconque tout en étant étudiant. Pourquoi refuserait-on d'accorder un montant au Tribunal Jessup. Le montant n'est pas fixe mais varie d'année en année selon le lieu de la compétition.

La solution équitable pour cette année serait-elle de solliciter au public que si les étudiant(e)s participent à la compétition, c'est en tant que représentant(e) des avocats et organismes du N.-B. puisque ce sont eux qui ont versé la somme requise pour le voyage et les dépenses...
Ginette Thériault

Sciences Sociales

Bonjour tout le monde,

Je voudrais dans cet article parler d'un sujet particulier c'est-à-dire la participation des étudiants des Sciences Sociales dans le milieu universitaire.

Il s'avère que la faculté des Sciences Sociales, de par son nom, devrait jouer un rôle prépondérant dans le milieu universitaire. Mais est-ce le cas? Je pense qu'avec un peu d'effort, il y aurait de multiples

projets à réaliser.

Dans ce sens, il a été discuté lors de la dernière réunion du conseil étudiant, de la mise sur pied d'un séminaire des Sciences Sociales au deuxième semestre.

J'invie donc les étudiants à nous soumettre leurs suggestions face à ce projet ou pour d'autres activités qui rejoindraient tous les étudiants des Sciences Sociales.
Carol Giroux,

Faculté des Arts

O cher étudiant des Arts,

Si tu as de l'énergie à dépenser dans le domaine de la poésie, en particulier, (même si la rentabilité d'un tel secteur peut sembler discutable aux yeux de certains), viens nous voir au Conseil étudiant, local 007. Chaque année, nous nous efforçons de peindre et de miétre

à recueillir des textes pour publier un recueil littéraire.

Nous avons besoin de toi et/ou de tes idées.

Le Comité fantôme du recueil littéraire

P.S. Ce petit billet ne s'adresse pas qu'aux étudiants du département d'Études françaises...

ADMINISTRATION

Party de Noël

Le vendredi 12 décembre
de 20h à 1h

3 prix de présence
donnés par Père Noël

Étudiant (Adm.) \$ 1.00
Invités..... \$ 1.50



EN ACADIE

Aucun droit aux locataires

par Marc Johnson

N.D.L.R.

Ce reportage fait partie de la collaboration qu'apportent les étudiants(es) du cours FR-2781 (Journalisme écrit I) au journal LE FRONT.

Les droits des locataires sont pratiquement inexistantes face à la puissance des propriétaires.

Telle est la conclusion qui se dégage d'un rapport fait par un groupe de recherche sur la question du logement.

Les auteurs vont plus loin en affirmant "que les politiques du logement et le système économique en place ne répondent pas aux besoins des locataires, pas plus qu'ils ne respectent leurs droits".

Cette étude sur le logement en location à Moncton, menée à l'été 1979 par quatre étudiants(es) de la Faculté des sciences sociales à l'Université de Moncton, démontre cette situation qui nécessite une solution. "Comme les gouvernements ne semblent pas prêts à assurer une protection légale et adéquate aux locataires, nous retournons à l'époque où la loi était celle du plus fort. Les locataires à toute fin pratique n'ont d'autres choix que de se regrouper en association pour s'assurer une certaine protection."

Ayant été compilés à partir de 500 questionnaires adressés à des locataires pris au hasard, les résultats de l'étude montrent que près de 85% des locataires n'ont aucun bail pour leur logement. Le locataire n'a donc que sa parole contre celle du propriétaire, affirment les auteurs, et il ne peut obliger le propriétaire à effectuer des réparations essentielles ou quoi que ce soit alors celui-ci peut augmenter le loyer, diminuer les services et quoi encore, à sa propre guise.

La situation juridique du locataire se résume dans quelques droits dérivés, selon les auteurs, du "système féodal du Moyen-Âge". En autres droits, ils notent celui qui accorde au locataire un délai de 5 jours d'avis avant une saisie ou encore le droit qui lui permet de s'opposer à toute action du propriétaire en payant le double de la valeur de la saisie. Le locataire peut interdire au propriétaire d'entrer dans son logement. Il peut également sous-louer son logement ou exiger des réparations mais seulement s'il y a engagements tacites dans un bail. L'étude conclut que le locataire a finalement le droit de partir s'il n'est pas d'accord, à moins évidemment qu'un bail ne l'en empêche.

Par ailleurs, le propriétaire jouit de bien plus de droits. Il peut imposer toute condition

qui lui semble bonne de même qu'il peut mettre un locataire à la porte pour toute raison, sans avoir à se justifier. Par contre, un bail peut lui imposer certaines limites mais le propriétaire n'est pas obligé de signer un bail et même que le bail ne peut l'empêcher d'augmenter le loyer s'il émet un avis d'un mois. L'étude ajoute même que le propriétaire a payer son loyer même si le logement est détruit ou endommagé par le feu.

Brossant un tableau historique de la situation du logement à Moncton, l'étude montre que les propriétaires se sont regroupés en association pour "faire pression auprès des gouvernements provincial et fédéral afin d'exiger l'abaissement fiscal". Les propriétaires veulent être dispensés d'impôt foncier ainsi que de la taxe municipale d'eau et d'égoût. En plus cette association exerce des pressions sur ses membres pour qu'ils augmentent leurs loyers.

Face à cette situation, l'étude recommande la création d'un organisme de contrôle et d'un code du logement. On recommande également une législation incluant les devoirs du propriétaire et l'obligation de proposer un bail régissant la sécurité de résidence et les augmentations du loyer.

Cette étude faite il y a déjà près de quatorze mois montre qu'il y a une situation au niveau du logement qui lése "le droit au logement... un droit social fondamental". Interviewé, un employé au ministère des Services sociaux à Moncton

indique que l'étude du logement en location à Moncton était inconnue du ministère mais que les observations faites dans cette étude sont encore valables aujourd'hui.



La syndicalisation des pêcheurs... c'est pour quand?

Après avoir étudié la situation des pêcheurs côtiers, un groupe d'étudiants en service social de l'Université de Moncton se pose les questions suivantes Pourquoi ces pêcheurs n'arrivent-ils pas à se syndiquer? Qu'est-ce qui empêche cette syndicalisation?

Après réflexion sur ce sujet, nous avons organisé la tenue d'une table ronde sur la syndicalisation des pêcheurs côtiers. Cette table ronde se tiendra le 10 décembre 1980 à 13h30 à la chapelle au troisième étage de l'édifice Taillon situé sur le campus de l'Université de Moncton. Participez à cette table ronde.

Léon Chenard, représentant du gouvernement et ancien sous-ministre des pêches. Guy Cormier, président de l'Union des pêcheurs des Maritimes. Gilles Theriault, secrétaire exécutif de l'Union des pêcheurs des Maritimes. Aurèle Young, membre de la commission "commercialisation primaire et les relations commerciales dans l'industrie de la pêche au Nouveau-Brunswick". Il est possible que d'autres personnes participent à la table ronde.

Comme cette session de débat vise à renseigner davantage la population sur la situation des pêcheurs côtiers de l'Atlantique, nous voulons souligner l'importance de la présence du public à cette réunion et nous vous prions par la même occasion de transmettre au public cette information et l'inviter à y assister.

Pour plus de renseignements, contactez:

Linda Maillet tél 388-9753 Marie-Claire Paulin

tél 389-8022



VITO'S PIZZA



726 Mountain RD. Moncton, N.B. TEL **855-5000**

SERVICE DE LIVRAISON	Lundi au Jeudi	11:30 AM - 02:00 AM
LICENCE COMPLETE	Vendredi	11:30 AM - 03:00 AM
	Samedi	04:00 PM - 03:00 PM
SALLE A DINER ET RESTAURANT	DIMANCHE	04:00 PM - 12:00 PM

ÉDITORIAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE: c'est réussi à condition que...

"Es-tu débordé(e) d'ouvrage là?" C'est sans doute la question la plus posée ces derniers temps sur le campus et la réponse est pratiquement toujours oui. Cependant, il semble bien que les étudiants(es) n'étaient pas suffisamment débordés(es) pour s'empêcher de contribuer au destin du mouvement étudiant.

En effet, c'est lors de l'Assemblée générale de la Fédération des étudiants(es) de l'Université de Moncton qui se tenait mercredi dernier qu'on a pu voir la vitalité de notre mouvement et l'esprit constructif dans lequel il s'inscrit. Pour la première fois depuis mes quatre années sur le campus, une Assemblée générale se déroulait dans l'ordre, sans prise de bec individuelle mais avec un ordre du jour complet d'où on a pu concrétiser des propositions constructives.

La F.E.U.M. a désormais des priorités fixes à long terme et à court terme. À court terme, elle doit s'organiser pour faire échec au "règlement NEWBOLD" sur la location des locaux, l'affichage et la présence des groupes extérieurs sur le campus, règlement qui brime le fondement même des libertés

d'expression et d'association sur le campus. La F.E.U.M. doit également s'assurer que sa position sur le "projet de restructuration FINN" soit reconnue. Par ces deux mandats, la F.E.U.M. peut se racheter de n'avoir pas suffisamment donné suite à ses prises de position. En plus, par rapport au "règlement NEWBOLD", la F.E.U.M. fait un grand pas en avant en faisant front commun avec l'ABPUM (Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université de Moncton).

À long terme, la F.E.U.M. a maintenant le mandat explicite de ré-entreprendre l'étude menant à la construction du Centre social étudiant, véritable besoin qui fut exprimé par l'ensemble de l'Assemblée générale. En effet, ce Centre social est un important outil pour développer le dynamisme du mouvement étudiant dans l'avenir.

Quant à C.K.U.M., on a reconnu sa piètre performance actuelle mais aussi le considérable progrès que la nouvelle équipe a accompli dans le sens d'un travail de réorganisation de fond et le mandat du projet MF fut implicitement réitéré. Toutefois, un élément de base ne doit pas être oublié quand on parle de développer C.K.U.M., c'est qu'il est avant tout un outil de défense des intérêts étudiants. En ce sens, sa programmation doit

refléter l'élément de conscientisation et d'information de la politique étudiante, ce qui semble avoir été déprécié au cours des dernières années au profit de son rôle de divertissement.

C'est là plusieurs mandats qui tracent les lignes d'action de la F.E.U.M. mais un problème non négligeable se pose: celui des ressources humaines nécessaires à l'atteinte de ces buts. Les représentants(es) étudiants(es) à la F.E.U.M. ne forment qu'une équipe de onze et, semble-t-il, seulement quelques-uns(es) des membres de la table s'impliquent dans les dossiers d'ordre collectif. Par ailleurs, certains(es) de nos représentants(-s) aux divers paliers des autorités de l'U. de M. semblent être remis(es) en question. Face à cela, on peut peut-être douter que les mandats donnés à la F.E.U.M. par l'Assemblée générale soient menés à terme.

L'important est maintenant, d'une part, de s'assurer que nos représentants(es) s'acquittent de leurs responsabilités et, d'autre part, que la F.E.U.M. s'assure de diffuser l'information au fur et à mesure de ses activités et ce par C.K.U.M. et LE FRONT. Sinon, l'Assemblée générale n'aura pas réussi.

Marc JOHNSON

LE FRONT

Directeur
Rédacteur
Responsable de la technique
Section Culturelle
Sports et Loisirs
Photographie
Nouvelles
Publicité

Marc Johnson
Yvan Tremblay
Rachid Kanaan
Joseph Elias
Gilles Bryar
Charline Boudreau
Yves LeBouthillier
René Maillet
Georges Kardos

Correction

Julie Arseneault
Esther Martineau
Luc Prud'homme
Vivianne Roy

Montage

Guy Albert
Rachel Poirier
Daniel Robichaud
Anne-Marie Sirois

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants de l'Université de Moncton à Moncton publié par la F.E.U.M. 80, rue St-Jacques, Moncton, N.-B., E1A 3B9 et son numéro de téléphone est (506) 850-4000 pour les renseignements.

LE FRONT n'est pas une publication officielle de l'Université de Moncton. Les opinions exprimées dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction de la F.E.U.M.

Le droit de reproduction des articles est le ressortir sans préjudice la publication de journal.

LETTRES OUVERTES

Le cercle étudiant Normand Bethune prend position

Depuis quelques mois, l'administration intensifie ses attaques contre les étudiants et les employés de l'U. de M. Une augmentation de \$50 de frais de scolarité en plus de coupures budgétaires qui détériorent le niveau académique de l'Université. Dans ce contexte, l'administration a aussi poudu un projet répressif en publiant sa nouvelle "politique de location de locaux".

"Depuis '68, les étudiants à l'Université de Moncton ont toujours réagi contre les coupures qu'ils ont subies. Ils ont toujours revendiqué une amélioration du système de prêts-bourses. Depuis le début, c'est seulement par ces actions directes que les étudiants ont pu pousser l'administration à faire des concessions. Aujourd'hui, nous n'avons pas d'autre choix que d'organiser la riposte contre les récentes coupures (CEPS, bibliothèque, etc.) et contre toute la nouvelle politique de rentabilisation de

l'université dans laquelle elles s'inscrivent."

Avec notre nouveau recteur, Gilbert Finn, on assiste à une augmentation de la répression pour faire passer plus facilement les coupures budgétaires. La nouvelle "politique de location des locaux" attaque directement les libertés d'expression et d'association sur le campus. Elle veut aussi étendre le débat politique et maintenir les étudiants isolés de la société, ses auteurs, craignant une prise de conscience à la base.

En Acadie comme ailleurs au Canada, la classe dominante s'est toujours servi de la répression pour maintenir son emprise sur le peuple. Encore récemment à l'Université de Montréal, pendant la lutte contre l'augmentation du prix des logements, l'Administration a fait arrêter Guy Héroux, un des leaders étudiants, sous la fausse accusation d'avoir volé de l'argent des lycées

étudiants. Plus de 4000 étudiants se sont mobilisés et ont exigé le retrait des accusations contre Guy Héroux.

À travers le pays, les étudiants affrontent les mêmes politiques de coupures. A Barnaby, C.-B., les étudiants de l'Université Simon Fraser ont campé sur le campus pour revendiquer des logements plus nombreux et à prix modiques. Au Québec, les étudiants ont mené de longues luttes pour un meilleur système de prêts-bourses. À Sudbury, le semestre dernier, les étudiants ont occupé le bureau du recteur pour contraindre une augmentation des frais de scolarité et ont gagné.

En plus de revendiquer le centre social, les étudiants doivent prendre de fermes positions pour la défense des libertés démocratiques sur le campus, contre toute future augmentation des frais de

(Suite page 5)

POLITIQUE ÉTUDIANTE

La situation des étudiants étrangers dans les universités de l'Atlantique

par Frantz Mars

Les institutions universitaires des maritimes comme celles du pays tout entier doivent ouvrir leurs portes à l'éducation internationale. C'est ce qu'a déclaré le directeur des services aux étudiants, Monsieur Gilles Nadeau, de l'Université de Moncton, lors d'une entrevue portant sur la situation des étudiants étrangers et sur la fameuse question des frais additionnels concernant la scolarité que les étudiants étrangers doivent débours.

Comme certains administrateurs des universités de l'Atlantique, Monsieur Nadeau a vivement réagi contre la majoration des frais de scolarité. Il recommande à la Commission de l'Enseignement Supérieur d'enlever sa proposition, au sujet de la hausse de ces frais. Mais, la Commission a décidé, semble-t-il, de geler le surplus additionnel réclamé des étudiants étrangers.

Par ailleurs, la Commission de l'Enseignement Supérieur rapporte que les frais que la province doit payer pour s'assurer que l'étudiant

demeure à l'insitution sont élevés.

Ces frais, selon ce qu'explique cette Commission, seraient payés par les contribuables qui n'ont pas les mêmes engagements envers les étudiants étrangers. De ce qui se dégage de cette argumentation, la commission agit de sorte que le nombre d'étudiants qui viennent dans le milieu et qui profitent de la largesse du système puisse être diminué.

Mais toutes les universités ne sont pas d'accord avec le fait que la commission prend de telles mesures. À l'exception de Mount Allison de Sackville qui s'est abstenue en raison de sa situation financière stable, les autres institutions de la province ont accédé à cette directive de la Commission, soit celle d'augmenter la scolarité des étudiants étrangers.

Entre autres, pour répondre directement à cette question d'augmentation de frais de scolarité, Monsieur Nadeau affirme que de telles mesures viendraient nuire à la situation des étudiants étrangers. Il se base sur les autres difficultés

que l'étudiant étranger confronte dans le milieu. Il a de plus souligné l'impact favorable que les étudiants ont dans le milieu canadien.

Nous savons que la population étudiante apprécie beaucoup la présence des étudiants étrangers, a-t-il déclaré, et nous voulons être assurés que les droits de ces étudiants soient respectés.

D'un autre côté, Monsieur Nadeau approuve fortement l'initiative de l'association des étudiants étrangers. Je considère, dit-il, l'association comme une organisation qui a finalement réussi son but. Ils ont un noyau de personnes qui siègent au bureau de direction et qui sont en mesure d'aider les étudiants dans la plupart des cas. Toutefois, il affirme qu'un de ses rôles est de canaliser les étudiants vers les services que l'Université offre.

Il fait dire que Monsieur Nadeau dans le domaine des activités para-académiques fait de son mieux pour aider les étudiants étrangers.

N.D.L.R.

Ce reportage fait partie de la collaboration qu'apportent les étudiants(es) du COFR 2781 (journalisme écrit I) au journal LE FRONT.

Résurrection du Centre Social

Et c'est reparti! Suite à la Réunion générale du 3 décembre où les étudiants ont presque à l'unanimité supporté l'idée d'un centre social, la F.E.U.M. va pouvoir à nouveau négocier pour faire progresser ce dossier vieux de 16 ans.

En fait ce qui a été déterminant dans ce vote c'est le fait que plutôt que la F.E.U.M. fasse un emprunt démesuré, l'administration s'est engagée à trouver les fonds nécessaires. Ainsi le centre social est une fois de plus en voie de devenir une réalité. Cette fois-ci il a réchappé à la toute dernière minute puisqu'un "non" aurait définitivement scellé son sort.

Maintenant qu'elle a reçu le support qu'elle désirait, la F.E.U.M. va établir un comité de trois personnes (composé d'un membre de la F.E.U.M., d'un de l'administration et d'un troisième qui présiderait probablement le comité). Lorsque tout sera prêt, le projet final sera présenté et expliqué

dans toutes les facultés et un vote général viendra mettre fin au suspense.

D'après les derniers plans, le centre social contiendra une salle de conférence (60 à 75 sièges), 7 à 8 bureaux pour les services qu'offrent la F.E.U.M., un entrepôt, une cuisine, une salle de jeux, une coopérative, un PUB et un carrefour. Le nouveau Kachô pourrait contenir environ 700 personnes assises puisque cela inclurait le PUB, le carrefour et, si l'on veut, la salle de conférence. Quant à la maison actuelle de la F.E.U.M., il est possible que C.K.U.M. l'occupe complètement. Une étudiante a proposé de créer une garderie dans le centre social ce qui en soit est une très bonne idée mais qui risque aussi de coûter cher si, pour cela, il faut considérablement modifier les plans originaux. (Espérons que non, plusieurs étudiants(es) appuient l'idée d'une garderie.)

D'autres intervenants ont

suggéré qu'on embauche un gérant permanent (ce qui va vraisemblablement être fait bien que ce dernier n'aura aucun pouvoir décisionnel) alors qu'un étudiant a dit qu'il fallait être vigilant afin de s'assurer que le centre social ne devienne pas, comme le C.E.P.S. actuellement, un édifice au service de la communauté de Moncton ayant un service aux étudiants.

En somme, très peu de personnes ont conservé l'attitude, très en vogue il y a pas bien longtemps, qui était qu'il ne sert à rien de payer des milliers de dollars de plus pour un nouveau Kachô (par exemple) beaucoup plus pratique et attirant que celui que l'on a à l'heure actuelle. Heureusement que ceux qui ont fondé l'Université ne pensaient pas ainsi, sinon, nous serions encore au Collège St-Joseph!

par Yves LeBouthillier

LETTRES OUVERTES

Aliments naturels

Dans *Le FRONT* de la semaine dernière (cf. *LE FRONT*, vol. 17, no. 14, p. 8), il y avait un article sur les aliments naturels. Je ne mets pas en doute la compétence de l'auteur, car son article était bien structuré, mais il était incomplet.

Il est vrai, et il faut le dire, que dans les magasins d'aliments naturels, beaucoup de produits pré-emballés sont vendus très chers et ne valent souvent pas mieux que dans les magasins d'alimentation ordinaire.

Cet aspect des magasins d'alimentation naturelle contribue à alimenter les préjugés des mangeurs de "chips-et-hot-dogs-avec-duck-cake".

Par contre, les consommateurs d'aliments naturels doivent être conscients

de cet aspect, et ne pas se laisser exploiter.

Mais il y a aussi l'autre aspect de la question. Quel est-il? C'est que dans ces magasins d'aliments naturels, on vous offre aussi des aliments complets (orge, riz, etc.). Ces aliments complets sont évidemment bien meilleurs pour la santé que tous les produits raffinés des chaînes d'alimentation! Et bien moins chers aussi (du riz à 68 cents/livre, au lieu du steak haché à \$1.80/livre, qu'en di-ss-vous?)

C'est donc cet aspect d'économie et de "meilleur pour la santé" que l'auteur avait oublié de mentionner dans son article, et auquel je voudrais vous sensibiliser.

Un lecteur

(Suite:

Le cercle étudiant

Normand Bethune prend position...)

scolarité, contre toute future coupure budgétaire. Également, pour un meilleur système de prêt-bourse, pour les droits du peuple acadien (contre le projet de loi Simard tel que proposé), pour les droits des femmes (dénoncer le mouvement Pro-Vie à Moncton), contre l'établissement du Ku Klux Klan à Moncton.

Il y a deux vœux dans la revendication de ces droits: faut-il faire confiance à notre nouveau recteur et collaborer avec son administration pendant qu'il siège sur le Conseil d'administration de Brunswick Mines, Banque Nationale, l'Évangéline.

Il faut prendre des actions indépendantes de tous ces gros capitalistes. Il faut passer à l'action directe qui seule nous assurera victoire. Les étudiants à l'ANEQ, ainsi que ceux de Sudbury nous montrent l'exemple. Il faut appuyer les autres étudiants qui luttent à travers le pays, appuyer les autres minorités tels que les autochtones ainsi que toute la classe ouvrière qui au fond, partage tous les

mêmes intérêts que nous.

Sous le capitalisme, la bourgeoisie et son État tentent par tous les moyens de nous enlever les gains obtenus. Pour les gouvernements provinciaux et fédéral, la priorité n'est pas d'investir dans l'éducation de la jeunesse mais plutôt de servir les grosses compagnies; dernièrement Hatfield a prêté \$6 millions à Irving sans intérêts. COMBIEN D'ÉTUDIANTS ONT DES PRÊTS SANS INTÉRÊTS? Les étudiants ont tout à gagner en luttant pour un système social où le droit à l'éducation gratuite sera garanti. Sous le capitalisme, l'état contrôlé par les travailleurs servira tout le peuple et la jeunesse. L'éducation sera un droit... pour tous.

Le cercle étudiant Normand Bethune

N.D.L.R.

Les auteurs de lettres ouvertes doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs ne font la demande. La rédaction ne réserve le droit de rééditer les lettres qui ne répondent pas à ces critères.

Regain de vie à CKUM

Après avoir hérité d'une situation dite "désastreuse" lorsqu'il prit en charge la radio universitaire, le nouveau directeur, Richard Nolin, estime "qu'avec quelques joueurs de plus", C.K.U.M. pourra véritablement répondre aux objectifs qu'il s'est fixés soit à la fois divertir et informer. Voilà le message qu'il a transmis aux étudiants présents à la Réunion générale, mercredi 3 décembre.

Il est vrai que bien peu de personnes pourraient le contredire à propos de la situation précaire dans laquelle se trouvait C.K.U.M. à son arrivée. La radio se devait alors de fonctionner avec un budget très réduit (\$400.00 pour les

microsilons et cassettes!) et les démissions étaient devenues choses courantes. Toutefois la situation s'est quelque peu rétablie et le nombre des animateurs est passé d'environ 15 à 40.

D'ici à la fin de son mandat (28 février 1981) il continuera à tenter de boucler la boucle afin de faire de C.K.U.M. une radio qui puisse, dans un proche avenir, émettre sur les ondes MF. En attendant il invite aussi la relève à manifester sa présence.

De son côté la population étudiante présente à la réunion a réagi positivement à l'idée d'une radio MF bien que certains croient qu'il serait mieux de faire un sondage sur

le campus à ce sujet (ceci a déjà été fait dans le passé). En général on croit que la radio peut être "potable" et utile à l'ensemble de la communauté. Le seul point relativement nouveau qu'on a soulevé ce fut à savoir s'il y avait possibilité d'engager des permanents à la radio. Richard Nolin a alors déclaré que le bureau de direction avait déjà envisagé la chose et que ce dernier fera tout en son possible pour que cela s'accomplisse. Pour le moment C.K.U.M. se relève d'un mauvais pas, se clarifie la voie et espère qu'un jour celle-ci sera assez puissante pour se faire entendre dans toute la région.

par Yves LeBouthillier

Des coupures... toujours des coupures!

Le directeur des affaires académiques de cette année, Mario Thériault, n'est pas beaucoup différent des autres. En effet tout comme ses prédécesseurs, c'est lui qui nous annonce les sombres nouvelles, qui incarne l'oiseau de mauvais augure. Mercredi dernier, à la Réunion générale, il a une fois de plus répété qu'il y avait de quoi perdre ses ailes face aux nouvelles coupures qu'a effectué l'administration de l'Université cette année.

Il a fait remarquer aux étudiants que le secteur de l'enseignement était particulièrement affligé puisque l'audio-visuel recevait \$62.000 de moins, le centre de calcul \$29.000 et la bibliothèque \$62.000 (\$70.000 de moins pour le Service de sécurité - seule bonne initiative). Il est paradoxal qu'on diminue sans cesse les services (C.E.P.S., bibliothèque, facultés) alors que les frais de scolarité ont augmenté de \$200 au cours des cinq dernières années. "Comment expliquer cette contradiction" de questionner Mario. En tout cas il n'a pas fourni de réponses. Peut-être qu'on fond personne ne pourrait justifier cela d'une façon logique.

Après avoir récité une litanie de coupures, Mario a averti les étudiants que la situation n'est pas près de s'améliorer. "Ces coupures, comme on l'a mentionné auparavant, sont le premier pas vers d'autres coupures plus drastiques qui sont à la veille de nous arriver, et ceci n'est pas un secret."

Il est possible que ce soit par manque d'intérêt ou encore que de tels chiffres aient coupé le souffle aux étudiants mais il reste que très peu ont réagi au "discours" du directeur aux affaires académiques. Cependant un étudiant du Département d'économie (s'il vous plaît) a voulu savoir pourquoi on avait versé plus d'argent dans la section "Recteur, Vice-recteur" alors qu'on avait éliminé un poste. Mais fit seulement remarquer qu'il y avait des rumeurs voulant que "de grosses bagnoles circulent sur le campus à l'heure actuelle". Que cette explication soit plausible ou non ce n'est pas ce qu'il faut retenir mais plutôt le fait qu'on a pas encore donné de réponses "claires" à ce sujet. À qui la faute? À l'administration et/ou au directeur des affaires académiques lui-même. Si on veut que les étudiants s'intéressent vraiment à la chose, il faudrait peut-être commencer à leur donner des réponses "précises" ou encore leur annoncer, dès février, qu'on augmentera définitivement les frais de scolarité pour l'an prochain!

par Yves LeBouthillier

Photo reportage de l'assemblée générale

Photo Charline Boudreau



Photo satellite de l'Assemblée générale



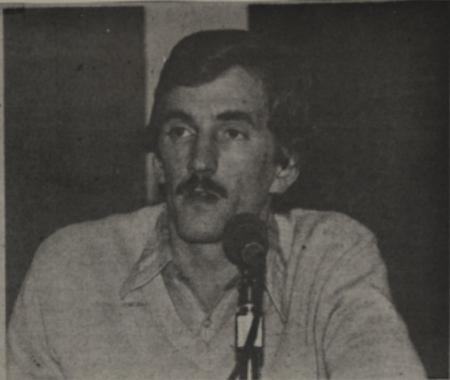
L'écacutif de la F.E.U.M. donne les détails



Et Gaëtan donne les chiffres



Faudrait avoir des idées plus originales cette fois



Et on remonte la pente



Mais y a du monde partout



Où va l'argent des budgets de la haute direction ?



On s'amuse bien



Tout a bien été

La bible des mots

Il était une fois le Son qui planait sur la terre et sur les yeux, dans les ténédres et dans la lumière, il y a de ça des milliers et des milliers d'années. Le Son emplissait le ciel de son grand tonnerre et promettait sa vibration dans la bouche des premiers hommes qui peuplaient la terre.

Le Son était partout, mais le Son s'ennuyait parce qu'il avait pas grand-chose à faire. Alors un beau matin il décida d'inventer le monde de la grammaire pour permettre aux hommes de communiquer entre eux.

Le premier jour, le Son fit une grande priouette et se divisa en deux parties égales. Il vit que c'était bon, et il donna un nom aux deux nouveaux sons qui venaient de naître. Le premier, il l'app. la voyelle et le deuxième, la consonne. Et durant toute la journée il joua avec des voyelles et des consonnes. Puis, le Son les mit dans la bouche des hommes.

Le deuxième jour, le Son fit une autre priouette et dit: "J'voudrais bien faire kekchose avec les voyelles et les consonnes." Alors dans sa grande imagination, il pensa à réunir les voyelles et les consonnes à l'intérieur d'un même souffle, et c'est à ce moment qu'il vit apparaître les

syllabes. Et durant toute la journée il s'amusa avec elles.

Puis, le Son les mena à la bouche des hommes.

Le troisième jour, le Son fit encore une priouette et se demanda quoi faire avec les syllabes. Il jongla avec elles pendant un certain temps et ce jeu lui permit de reconquérir de nouvelles formes. Il vit que c'était bon, il vit que c'étaient des mots. Prenant le même chemin que la veille, il donna les mots aux hommes.

Le quatrième jour, le Son ne fit pas de priouette. Des myriades de mots l'entouraient et ça pétillait comme de beaux feux d'artifices. Et le Son s'aperçut qu'il y avait huit grandes classes de mots. Il les nomma naturellement par leur nom et les classes furent baptisées ainsi: le nom, l'adjectif et l'article, le verbe, le pronom et l'adverbe, la préposition et la conjonction.

Le Son partit à rire et s'amusa comme un p'tit fou toute la journée. Ensuite, il parcourut la terre des hommes et leur livra les 8 grandes classes de mots.

Le cinquième jour, le Son fit plusieurs priouettes parce qu'il trouvait que les noms, les verbes et le restant de la bande ne faisaient pas grand-chose. Le Son les trouva même paresseux. Alors il leur donna

de l'ouvrage pour les réveiller un peu et il imagina ainsi les fonctions grammaticales. Les adjectifs et les articles se mirent à qualifier les noms et les autres s'engagèrent à jouer les rôles de sujets, de compléments et de mots de liaison.

Le sixième jour, les hommes commencèrent à chialer parce que là l'histoire se compliquait pas mal. Mais le Son ne les entendit point. Il était si préoccupé par les fonctions grammaticales qu'il était sur le point de découvrir les phrases. Et c'est ce qui arriva. La première phrase qui sortit de la bouche d'un homme fut une indépendante, la deuxième, une subordonnée. Et le Son dit: "Le système est parfait. Voilà un ensemble de mots qui exprime une idée complète!" Et le Son crut que c'était bon.

Et le septième jour, le Son se reposa.

Mais le huitième jour, les hommes se rendirent compte que le système n'était pas parfait. Ils furent obligés par la suite de créer les règles de grammaire et les signes de ponctuation pour se comprendre les uns les autres. Et depuis ce temps, il y a tellement de fautes que tout le monde se comprend de travers.

Claude Saint-Germain

Saturé

Que se passe-t-il?
Je me sens tout à coup
Rendue au bout du fil

Sentiant tout devenir flou
et n'entendant que cris
venir de partout
Une fois vraiment suffit!

Là je m'aperçois bien
Que je dois changer
soit de lieu, de terrain
simplement déménager

C'est fait, nous y voilà
Tout est nouveau
Y seront-nous rois?

Marché



Cervelle bouillante au soleil sans pluie! Le blanc des nuages traquant le bleu de ce cadre de ciel inédits.

La bicyclette tourne appuyée sur une rampe brisée. La bicyclette ne tourne plus dans la pluie du soleil perdu.

Ouvrir les yeux le matin pour enlever aux oiseaux le surplus du pain quotidien et oublier de dire merci pour tous ceux qui ont faim.

Cadre de châssis-double contre une fenêtre espace la vue brisée par tous les murs de ces maisons de briques et de ciment. Et ce pavé qui entortille les racines d'arbres épuisés de vivre sous les bras des tubes de métal rouillés par l'eau courante d'une ville engourdie au lever du jour.

Et parmi ces prisonniers, l'encre coule au lieu des larmes crispées de pluie quiante que nous laissent les rongeurs d'ondes.

Rose Després

Sans que les heures se rappellent
Les jours ont passé tristement
Tandis que les nuits s'oublièrent
Dans des fuites, embrassées de sommeil.

Avant les neiges de l'hiver
Mon cœur se souvient d'une trahison
Alors que l'automne se montrait
Ma passion se vouait à sa mort.

Aux prises avec mes larmes
La réalité assaillément main
Incapable de paroles consolante
Ma poésie se suicide insatisfait.

Suzanné

Café étudiant

Attention! Attention!
Ce soir, le 8 décembre,
il y aura un encau au
Kacho. Ne manquez pas cette
belle occasion d'offrir des
œuvres d'art pour cadeaux
de Noël!

Aussi, on aura de bonnes choses
à manger comme du friicot, des
sandwiches et des pâtisseries.

Venez vous réchauffer
en buvant un bon p'tit
Café ordinaire ou viennois,
ou une tisane bien
chaude.

Mado Albert

La Coopérative de Théâtre l'Escaouette Ltée
présente une pièce pour enfant d'une durée
de 55 minutes

"Mine de Rien"

le 13 décembre à 14h00
au Gymnase du CEPS
Prix: \$1.50
Présentée par les Loisirs socio-culturel
Billets en vente à l'entrée.

CULTURELLE

Invitation à tout le monde: encan d'oeuvres d'art

Un encan d'oeuvres d'art aura lieu au Kacho ce soir. Les étudiants du Département d'arts visuels mettront en vente des oeuvres de peinture, de sculpture, de dessin, de céramique, de photo, et d'art graphique. Plusieurs professeurs et artistes de la région, tels que Claude Gauvin, Pavel Skalnik, Georges Goguen, Herménégilde Chiasson et Léo LeBlanc entre autres, ont aussi contribué à l'encan. L'action se déroulera à partir de 8 heures.

Poème pour Joseph'

Juste comme ça, une autre fois
Mon corps lèche ses blessures.
D'amour, tu me les as infligées
De nuit, je dois tout oublier

Rupture incéssante, calme ta folie,
Tu me parles répétition,
D'une même scène déjà pleurer.
Les années du mal ont rongé.

Illusion d'amour partage
Cesse ton insouciance.
Une pauvre soite, ta victoire
Toi, assasin une autre fois.

Juste comme ça, une autre fois.

Suzannée

La borgne

Mais serait-ce la borgne
Qui se tient bien droite
Qui repasse sans un grogne?

L'on constate son effet
tout repris, raccommoder
Qu'importe son reflet
Personne n'a remarqué

À longueur des journées
Elle a son important rôle
Sans toutefois se fatiguer

Puis le temps de rentrer
dans sa demeure coussinée
Sans un murmure
Le panier de couture.

Marchie

J'ai perdu ma soeur au seuil d'une porte entrouverte,
J'ai perdu mon frère aux débris des ritournelles sauvages.

Des silhouettes tristes, dénuées de couleur dans la grisaille des voiles naviguant les flots tumultueux de l'abandon et du reflux.

Les promesses de bonheur sont dissoutes dans le cracharrouge et noir de mépris de ma chaleur, la déchirure de mon âme.

Et vous riez mais vous croyez à rien. Et je ne vois rien en vous que l'ombrage de ce que jamais je ne voudrais être.

Rose Després

Le mardi des Fêtes d'Automne

(mon reportage a plus les allures d'un discours, je le veux plutôt une réflexion.)

Mardi. À la radio on annonce que C.K.U.M. n'a pas reçu son permis afin d'exploiter les ondes MF dans la région de Moncton. Au Kacho, ce soir-là, ça m'a fait penser aux rues de la ville de Québec quand on a appris que le résultat du référendum avait été négatif: tout le monde criait de joie en dévalant la St-Jean avec des drapeaux fleur-de-lys.

En y pensant bien, la réaction des étudiants est la même que celle des gens qui, comme moi, avaient décidé d'aller se saouler au plus "chriissant": ils ont sourit. Au Kacho, j'ai analysé ce sourire.

Il y avait des théories, des pages et des pages de feuilles blanches d'inconscience (vouloir ou pas) des nombreux étudiants qui s'enlignaient quand même avec les regards des yeux pour quand même donner le même "jack pot", avoir du fun... point.

En parlant dans les yeux avec certains autres employés je me rappelle: les moments durs, le long chemin qui avait fini par débouché sur la nécessité de ce poste de radio. Une station qui me boycottait pas notre façon de vivre, qui ne réfutait pas une vision illusionnaire, élitique, alléante et colonialiste

(encore, en 1980). Ce projet reposait sur un seul et unique pilier: "L'UNITÉ".

Mais dans cette société du MOI dans laquelle nous évoluons DANGEREUSEMENT, comment affronter un tel défi? Je pense qu'il nous est plus facile d'ériger une autre barrière mentale au stage où nous en sommes. En effet, malgré les efforts de sensibilisation avec des gants blancs, des gants noirs, des gants rouges, des gants bariolés verts et jaunes, malgré les attaques du FRONT pour essayer de montrer la réalité à laquelle les étudiants (les privilégiés) sont exposés.

Il semble qu'on soit à l'aise dans le décor qui nous entoure. Ces belles bâtisses sur notre beau campus, dans notre belle Acadie: la belle image. Et nous, nous faisons partie de cette image. Il faut être aveugles pour ne pas voir que nous sommes en train de nous faire cerner (ici je ne parolote pas), que nous entrons exactement dans les cadres et que nous nous y sentons apparemment BIEN. Il faut être bon acteur pour ne pas admettre que l'Acadie, après s'être récemment faite violée puis pillée, est sur le bord de passer aux mains d'un collectionneur de pièces rares.

Nos raisonnements ne servent à rien. Ils ne servent à

rien parce qu'ils sont abstraits. Ils sont abstraits par ce que la majorité des étudiants existent abstraitement par rapport à la réalité socio-culturelle, économique et politique de l'Acadie Terrassée d'aujourd'hui. Par contre je crois qu'il existe ici, sur NOTRE campus, des étudiants en sciences politiques, des étudiants en sociologie, des étudiants en sciences infirmières, en génie, en éducation, en sports et loisirs, en économie, aux arts, partout qui ont des dossiers à monter, des déclarations à faire, qui sentent un besoin de sortir du "badtrip" du cauchemar qu'ils subissent probablement sans être capables de situer le mal.

Je ne pense pas que j'en ai dit assez long. Surtout, j'espère que je n'aurai pas gaspiller d'encre (l'encre, c'est de l'argent). Les réunions de la F.E.U.M. se tiennent à tous les deux mercredis. Vous irez faire votre tour s'il jamais votre miroir casse: pendant que vous vous regardez (sauvez le cadre). Si non, ben... bonne chance dans la vie...

Roland Bryar



Théâtre antique à La Grange

Le premier exercice public des étudiants du Département d'art dramatique sera présenté les 9-10-11-12 et 13 décembre prochain au studio-théâtre La Grange. Le théâtre antique y sera à l'honneur alors qu'on présentera un montage des principales scènes tragiques de l'ORESTIE d'Eschyle.

Le Lété
durée

urels.

Bourses disponibles

BOURSES QUEBEC - ACADIE

OBJECTIFS

En vue de souligner le 75^e anniversaire de l'Acadie, le ministre de l'Éducation a mis sur pied un concours de bourses visant à permettre à des étudiants acadiens de poursuivre des études supérieures de niveau de maîtrise ou de doctorat, dans une université de langue française du Québec. Toutes les disciplines y donnent droit.

NOMBRE ET VALEUR DES BOURSES

Pour l'année 1981-1982, un maximum de deux nouvelles bourses sont offertes aux étudiants acadiens dans l'une ou l'autre des catégories suivantes ou les deux:
-bourses de maîtrise: \$6,000.00
-bourses de doctorat: \$8,000.00

ADMISSIBILITÉ

Les candidats acadiens doivent être citoyens canadiens,

francophones et avoir leur résidence permanente à l'île du Bruns-Edouard, au Nouveau-Brunswick ou en Nouvelle-Écosse depuis au moins trois ans, à la date fixée pour le dépôt de leur demande de bourse.

Seuls sont admissibles les étudiants qui, au moment d'être en possession de leur bourse, seront en mesure d'établir qu'ils sont inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat à plein temps durant l'année scolaire 1981-1982 et dans une université de langue française du Québec.

LE STAGE DE RADIO-DIFFUSION

Memorial Kay MacIver

En collaboration avec la Fondation Mémorial Kay MacIver, Radio-Canada a créé

le stage de radiodiffusion "Mémorial Kay MacIver". Ce programme, présenté dès cette année, offre à un étudiant diplômé qualifié un stage de travail à Radio-Canada.

L'objectif de la Fondation consiste à créer un stage d'une durée d'un an dans le domaine de la programmation à Radio-Canada, stage qui reflèterait l'intérêt que Mme MacIver portait aux arts, à l'éducation, aux lettres et aux affaires nationales et internationales, son engagement envers l'égalité des chances, ainsi que son dévouement à la Vérité et à l'Excellence en radio-diffusion.

Rémunération: \$16,000-\$19,000 / an

Date limite: le 15 janvier 1981

Pour plus d'informations, voir responsable Service d'aide financière, local 315 Taillon.

1755 préfère Bathurst

À cause de raisons hors de notre contrôle, le spectacle 1755 prévu pour le vendredi 5 décembre dernier a dû être annulé.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour clarifier cette situation. Le gérant de 1755 avait confirmé la date et donné le feu vert pour commencer notre publicité.

Malgré le fait que le contrat n'était pas encore signé, nous avions quand même une



entente verbale. À la dernière minute, le gérant nous annonce que le groupe a reçu une meilleure offre à Bathurst.

Nous regrettons tous les inconvénients que ceci a pu apporter aux personnes impliquées.

Qui aurait cru que le groupe 1755 jouerait un tel tour aux étudiants!

Comité des finissants
d'Éducation Physique et
Loisirs



UN PREMIER RESTAURANT À MONTRÉAL
EN OCTOBRE 1957, NOUS AVONS
MAINTENANT DES RESTAURANTS DE
TERRÉ NEUVE ÉMIGRÉS
GOLDBERG BRITANNIQUE.
NOUS SOMMES FIERS D'ÊTRE UNE
COMPAGNIE ALBAISENNE!

Si c'est pas Greco Donair,
c'est pas la même affaire.



ciné CAMPUS Cordélia

9 - 10 - 11 DÉCEMBRE
MAR. - MER. - JEU.

Canadien. 1979. 115 min. Coul. Drame réalisé par Jean Beaudin. Scén. J. Beaudin. Mariel Fabrouss. D'après le livre La Lampe dans le feu de Pauline Cadieux. Phot. Pierre Mignot. Mus. Maurice Blackburn. Mont. J. Beaudin. Int.: Louise Portal, Gaston Lepage, Raymond Cloutier, Jean-Louis Roux, Gilbert Sicotte.

Le 22 novembre 1897, le menuisier Idore Poirier est trouvé assassiné dans sa maison du village de Saint-Canut. Les soupçons se portent sur le jeune femme du défunt, Cordélia, et sur un homme à tout-faire, Samuel Parslow, son passe-pour son amant. Tous deux sont arrêtés et traduits en justice. Une confrontation à lieu occasionnant un deuxième procès qui vient confirmer le verdict de culpabilité. Cordélia et Parslow sont perdus de compagnie le 10 mars 1899.

S'imprévisant de la recherche faite par Pauline Cadieux autour d'un fait divers de la fin du siècle dernier, Jean Beaudin offre un curieux film où il cherche à marier la recherche visuelle de J. A. Martin photographe aux dénonciations d'injustice à la André Cayatte. Le début du film s'attarde longuement à la description du contexte villageois où s'est situé le drame quitte à boussuler par la suite les péripéties de l'action judiciaire. L'ensemble ne manque pas d'intérêt mais certains détails restent flous et l'argumentation n'est pas toujours probante. Louise Portal impressionne dans le rôle-titre (4).

Cette évocation d'une affaire judiciaire comporte des aspects délicats.

Un nouveau film de ROBERT MULLIGAN

Les chaînes du sang

12-13-14 DÉCEMBRE
VEN. - SAM. - DIM

(BLOODBROTHERS)

Interprétation: Richard Gere (Stony de Coco), Paul Sorvino (Chubby de Coco), Tony Le Bianco (Tommy de Coco), Lela Goldson (Marie), Yvonne Wilder (Phyllis).

Employé comme électricien dans les travaux de construction, Tommy de Coco souhaite voir son fils aîné Stony le suivre sur les échafaudages. Mais l'adolescent, qui vient de finir son "high school", est intéressé à entreprendre un travail d'animation auprès des enfants, occupation pour laquelle il se sent des aptitudes. Son frère cadet de huit ans, Albert, souffre de troubles émotionnels causés par le comportement hystérique de leur mère. Tourmenté par ses problèmes familiaux, Stony s'arrête pas à prendre de décision sur son avenir, jusqu'au jour où la situation attendue est de crise.

Les notes de Premières: "Les chaînes du sang" est le quatrième film que produit Stephen Friedman, qui, pour son premier financement, "The last picture show" de Peter Bogdanovich, obtint en 71, six nominations à l'Academy Award et deux Oscars de cette même Academy.

Le réalisateur, Robert Mulligan (né à New York en 1923) fut l'assistant de Robert Stevens à la C. B. S. avant d'être nommé réalisateur de la série "Suspense". Sa carrière commença véritablement en 1957, année où il réalisa "Prisonnier de la peur", avec Anthony Perkins. En France, le public le connaît surtout pour son fameux "Est-ce qu'il est" et "Aussi" (72). Les comédiens: Né à Syracuse, Richard Gere fait ses études dans le Massachusetts et commence sa carrière dans un groupe de théâtre universitaire, avec des pôles d'Harold Pinter ou Sam Shepard. Au cinéma, on l'a déjà remarqué dans "À la recherche de Mr. Goodbar" de Richard Brooks. En 77, il tourna "Days of heaven" de Terrence Malick et "Yanks" en 78 sous la direction de John Schlesinger. Aujourd'hui, il a repris le rôle que devint tenir John Travolta dans "American Gigolo".

L'INTERNATIONALE

Caravane: un demi-succès



Un demi-succès, en ce sens que des deux objectifs que les organisateurs s'étaient donnés, un seul a été atteint.

Le premier, d'ordre financier, consistait à dépasser les ventes de l'an passé (mars 80) mais n'a pas été réalisé. Le second cependant qui visait la conscientisation des étudiants, a été atteint. Voyons maintenant, plus en détail, ces deux objectifs.

Le premier objectif n'était pas atteint puisqu'il s'est vendu pour approximativement \$3,200 en produits, alors que l'an passé, les ventes atteignaient la somme de \$3,800. Donc une baisse au niveau des ventes qui, si elle n'est pas énorme, n'en est pas moins significative.

À quoi l'attribuer, est-ce un manque de publicité, il semble que non, puisque tant la radio que la télévision, signalaient l'événement. Seul la couverture de l'Évangéline laissait peut-être à désirer (comparativement à celle de l'an dernier).

Serait-ce la tenue d'une caravane moins d'un an après

celle de l'an passé (soit un laps de temps trop court entre les deux).

Pourtant la proximité des fêtes devrait inciter les gens à acheter.

L'explication dépendrait plutôt de la marchandise offerte comme telle. Puisque de l'aveu même des organisateurs, le matériel exposé laissait à désirer, étant peu varié et plus ou moins intéressant. D'ailleurs, ceux-ci entendent bien faire des pressions afin que la prochaine caravane offre des produits moins dispendieux, mais aussi, plus colorés car plusieurs ont constaté le peu d'éclat des produits mis en vente.

Par contre, en ce qui concerne le 2e objectif, soit celui de conscientiser la population universitaire sur les problèmes du Tiers-Monde, celui-ci a, semble-t-il, beaucoup mieux fonctionné.

La présentation d'une conférence sur la situation ou "El Salvador", suivie de la projection du film "Révolucion O Muerte" avait attiré une bonne foule et motivé des

individus à former un groupe pour l'étude du continent latino-Américain.

À la caravane même, des organismes à buts humanitaires étalaient de l'information sur leurs actions. Celui qui a le mieux fonctionné est l'organisme "Développement et Paix" parce qu'il avait des représentants sur place. Leur diaporama sur le Tiers-Monde sut attirer l'attention de plusieurs.

Le bon fonctionnement de ce kiosque incitera les organisateurs à faire en sorte que lors de la prochaine caravane, les autres organismes (Oxfam, Amnistie Internationale...) fassent de même et envoient des représentants sur place. Pour ce qui est de l'organisation de la caravane, elle a nécessité la participation d'au moins 25 personnes, ce qui constitue un élément très positif.

Enfin signalons qu'entre 700 et 800 personnes se sont rendues sur les lieux de la manifestation, ce qui est assez considérable.

Michel Allain



EL SALVADOR, le plus petit maillon

El Salvador

Journalisme sec: L'El Salvador est le plus petit pays d'Amérique Latine, n'occupant que 21,000 k.m. de superficie, soit plus ou moins la même chose que l'île du Prince Édouard.

Il avait une population d'au delà de 5 millions d'habitants. Maintenant... 1,9% de sa population appartient 57% de la terre cultivable, tandis que 91,4% en possède 21,9% (chiffres de 1971). 16 familles possèdent une superficie correspondant à celle occupée par 270,000 familles rurales. 80% de la population consomme moins de 55g de protéines par jour, et 95% moins de 2,870 calories (ces quantités étaient estimées comme le minimum par l'Institut de Nutrition de l'Amérique Centrale et du Panama (INCOPI). 37% des familles paysannes seulement ont accès à l'eau potable.

Depuis 1931, afin de maintenir sa domination économique, l'oligarchie est dotée d'un instrument politique efficace: un régime militaire qui refuse tout droit aux travailleurs, etc... Fin mars 1980, plus d'un millier de disparus. De janvier à mars 1980, 900 morts et plus...

1932 - apparition de la dictature militaire - 32,000 paysans massacrés durant le seul mois de février.

-1979, le taux de chômage officiel atteint 50%.

-1970-79, répression en augmentation

-février 1977, General Carlos Umberto Romero est "élu" président - 600 morts durant les quelques jours suivants

-15 octobre 1979, coup d'état porte une junte militaire au pouvoir, immédiatement reconnue par le gouvernement d'U.S.A. - 57 morts, 60 blessés, plus de 100 détenus durant les quelques jours qui suivent.

-mars 1980, l'Archevêque Oscar Romero est assassiné par les forces pro-gouvernementales - 1,468, dont 90% ont entre 15 et 22 ans sont assassinés durant les 4 premiers mois de 1980

-14 mai 1980, Rio Sumpul, 600 paysans assassinés en équipe par l'armée du El Salvador et celle d'Honduras.

On joue au "tir au pigeon" avec les bébés. 2 témoins oculaires prières

-juin 1980, bombardement à Tres Ceibas, 30 communes paysannes attaquées. Combien de morts? peu de survivants...

René Maillet

Entrevue avec un guerrillero

Pour ne pas encourager la G.R.C. dans ses pertes de temps, nous conserverons l'anonymat de l'interviewé. Mais, on peut décrire son cheminement, d'où il vient et où il est arrivé.

C'est un Français, né à Bordeaux, France, en 1953. Son père étant ouvrier, il doit dès l'âge de 14 ans prendre un métier. Pour lui, c'est pâtissier.

Il commence à s'intéresser aux injustices promues par le système dans lequel il vit.

Après avoir fait son service militaire obligatoire, à l'âge de 17 ans, il fuit la France, pour arriver par hasard au Québec, dans le début des années '70. Il se tient d'abord avec des Latino-Américains, et, plus tard, s'en va au El Salvador. Au Mexique, il se rend compte des différences entre l'oppression Nord-Américaine versus l'oppression Latino-Américaine.

Il cherche des contacts humains avec les gens et se rend

compte de l'honnêteté, du courage, de l'hospitalité et de l'esprit du partage qu'ont ces gens. Ce sont des qualités de gens simples et humbles. Il habite l'El Salvador durant 3 mois et y retourne l'année suivante. Il vit avec les paysans et les ouvriers, gens qui partagent ses idéaux.

Revenu au Québec, il s'engage avec l'Association Salvadorienne Canadienne, à Montréal, travaille comme pâtissier et chôme.

Ses raisons pour son dévouement à la cause du El Salvador: "vivre", "chercher la vérité", chercher la dimension humaine des choses, et à tout prix permettre aux gens une vie saine, simple, sans répression ou oppression de la part d'un système corrompu, sale, et exploiteur. Au El Salvador, on retrouve le système à son pire...

Revolucion o Muerte! René Maillet

SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Les vitamines en capsules

Dernièrement, en feuilletant une revue, j'ai découvert le thème de cette semaine. "Les vitamines en capsules".

Ça m'a donné beaucoup d'idées pour rédiger quelques lignes à ce sujet, mais comme je trouve l'article bien fait et assez complet, je me suis dit "pourquoi ne pas le faire publier intégralement, ça pourrait bien intéresser les lecteurs?" La loi du moindre effort vous me direz! Je ne crois pas que ce soit le cas de toute façon, cet article est écrit par Louise Lambert Lagacé et a été publié à l'hiver 76-77 par la revue "Nutriguide". J'espère qu'il saura vous plaire... donnez-m'en des nouvelles!

Christine Dumais
Comité des médias
S. Domestiques

La chasse

aux vitamines

L'hiver et ses petites misères se laissent rarement désirer... Mitaines et bas de laine sont! nouveau de rigueur, ainsi que maux de gorge et renflements... Les premiers flocons de neige réveillent chez le québécois plusieurs mécanismes de défense y compris l'achat de pneus à neige, de couvre-chaussures et de multi-vitamines! Le glacier au froid et aux rhumes se déclare face au comptoir bien garni du pharmacien et la qualité des armes ne se marchande pas. Plus les doses de vitamines sont élevées, plus elles attirent, plus elles se vendent...

A-t-on vraiment l'impression de s'avantager en consommant chaque matin 17 à 30 fois la quantité de vitamine C requise, 10 à 15 fois plus de vitamines du complexe B que nécessaires? Avant de refaire provision pour l'hiver et d'attendre des bénéfices exagérés de ces multi-vitamines, il faudrait peut-être regarder l'origine et le mécanisme d'action des vitamines.

Un fait demeure incontestable: la survie de l'humanité jusqu'à ce jour est une preuve flagrante de l'existence et de l'efficacité des vitamines dans les aliments depuis l'ère du paradis terrestre. Sans jamais avoir subi les effets négatifs de la vitamine E, Adam et ses descendants ont su croquer la pomme... et se multiplier allègrement!

De l'épicerie à la pharmacie

Présents en quantités désirables dans un menu sain et varié, les vitamines sont

nettement indispensables au maintien d'une bonne santé. Membres d'une famille nombreuse, les vitamines travaillent en équipe et remplissent chacune un rôle bien défini; elles permettent à l'organisme d'utiliser efficacement les autres éléments nutritifs contenus dans les aliments comme les protéines, sucres, matières grasses et minéraux. Sous cette forme, elles procurent tous les bénéfices escomptés et éliminent tout risque de déficience.

Les vitamines "de laboratoire" vendues en capsules, pastilles ou ampoules sont une primeur du vingtième siècle. Fort appréciées du public américain, elles rapportent à l'industrie pharmaceutique \$700,000,000.00 par année! En vérité, ces vitamines en pilules ont-elles acquis de nouveaux pouvoirs? C'est certain, lorsque les doses normalement recommandées sont multipliées par 10, 20 ou même 100, les vitamines n'agissent plus comme des "vitamines" mais interviennent plutôt comme des "drogues". Au lieu de favoriser des réactions, se "mégadoses" (fortes doses de vitamines) risquent d'encombrer l'organisme, le forcent à éliminer les surplus non-utilisables et peuvent causer plus de tort que de bien.

Une vitamine anti-rhume?

La vitamine C a jouit d'un prestige inouï. Depuis 5 ans, elle fait la manchette et récolte des ventes records. On lui accordait le pouvoir d'éliminer le rhume (longue prise à fortes doses, 1 gramme par jour soit environ 30 fois la dose recommandée par les standards de nutrition au Canada révisés en 1975). Cette gloire n'a plus sa raison d'être puisque plusieurs études scientifiques valident-elles n'ont pu démontrer ces soi-disant effets miraculeux et le système des rhumes continue de battre son plein! C'était la vitamine sans reproche; aujourd'hui on suppose certains effets secondaires résultant de la consommation régulière de mégadoses ou fortes doses. Mêmes s'il y a pas de problèmes d'accumulation dans l'organisme, le travail supplémentaire exigé de la part des reins pour éliminer les surplus non-utilisables peut favoriser la formation de calculs rénaux.

En plus de créer une dépendance, ces fortes doses de vitamine C peuvent aussi

entraîner des pertes de vitamines B 12, également prises des adeptes de cure vitaminiques.

Après tout, la meilleure stratégie pour combattre le rhume ne consiste-t-elle pas à prendre des doses quotidiennes de repos, d'exercice physique tout en faisant bombance de fruits et légumes frais?

Du soleil en bouteille

Pour un rendez-vous privilégié avec le soleil, un québécois sur six se rend à Miami chaque hiver y dorser son épiderme et faire le plein de... vitamine D. Tous les québécois n'ont pas cette bonne fortune mais ils réussissent à économiser quelques rayons bien froids entre deux tempêtes. Pour cette majorité enneigée... il est consolant de savoir que le soleil n'a plus "l'exclusivité" de la vitamine D depuis l'enrichissement obligatoire du lait nature au Canada. La consommation de suppléments de vitamine D n'est donc plus nécessaire. Le lait nature, intégré régulièrement au menu quotidien de l'enfant, l'écolier et l'adolescent, comble ses besoins en vitamine D; camouflé dans soupes ou desserts, le lait nature réussit à maintenir les réserves de tous les membres de la famille.

Qui a besoin de multi-vitamines?

Pour contrecarrer l'abus généralisé, la neuvième liste des médicaments de la Régie, sanctionnée par le ministre des Affaires Sociales, exclut les préparations de multivitamines. Ne constatant nullement cette mesure valable, il y a toutefois des exceptions à la règle. Certaines personnes doivent avoir recours à des suppléments pour répondre d'une façon temporaire ou permanente à leurs besoins nutritifs. Par exemple: — l'enfant capricieux refusant lait, fruits et légumes; — l'adulte ayant un régime sévère limitant sérieusement la variété d'aliments permis; — la femme enceinte ou allaitante ne pouvant prendre suffisamment de lait nature; — le convalescent ayant été privé d'un alimentation variée depuis quelques temps.

Les autres, c'est-à-dire la "majorité" plus ou moins bien portante", devraient songer à mieux s'alimenter avant d'investir dans une batterie de pilules...

Pensons mieux-être Aux utilisateurs de contraceptifs

Le condom "capote" est une membrane de forme cylindrique faite de caoutchouc élastique que l'on déroule sur le pénis en érection avant toute pénétration.

Utilisation et conseils pratiques:

— Faire attention aux objets de métal (bagues, montres...) afin d'éviter les déchirures du condom.

— Dérouler le condom sur toute la longueur du pénis en érection, tout en prenant soin de rétracter complètement le prépuce.

— Le condom doit s'adapter soigneusement, ni trop tendu ni trop lâche. Il semblerait prudent qu'on ne nécessaire de laisser un petit espace libre à son extrémité pour contenir plus facilement le sperme.

— Placer le condom non pas seulement au moment de la pénétration vaginale mais bien au début de l'érection et avant tout contact d'organes génitaux, les quelques gouttes de liquide transparent qui humidifie le bout du pénis en érection contiennent parfois des spermatozoïdes pouvant entraîner fécondation s'ils sont placés à l'entrée ou à l'intérieur du vagin.

— S'assurer que le condom demeure bien en place durant les jeux sexuels ou pendant une longue pénétration.

— Il ne faut jamais utiliser de vaseline ni autres produits huileux pouvant altérer le caoutchouc. On peut par exemple enduire l'extrémité du condom d'une crème ou gelée de préférence vendues en pharmacie.

Il faut utiliser le même condom qu'une seule fois.

Après l'évaluation ne pas tarder de se retirer au moment du retrait, saisir le condom par l'anneau terminal afin d'éviter qu'il glisse et que le sperme ne se répande dans le vagin.

En plus de son effet contraceptif, le condom est parfois utilisé pour faciliter les relations sexuelles durant les menstruations et il offre une certaine protection contre les maladies vénériennes.

L'efficacité: Condom seul environ 89%; Condom et spermicide environ 99.5%.

Le stérilet est un petit appareil de formes diverses fait de matière plastique flexible

que le médecin introduit dans l'utérus.

Il est généralement muni d'un fil de nylon très souple pour vérifier sa présence. Le stérilet est inséré pendant les menstruations ou immédiatement après. Il empêche la fécondation de l'ovule ou son implantation dans l'utérus. La femme doit vérifier régulièrement l'emplacement du stérilet en répétant le fil de nylon au niveau du col de l'utérus.

— Le stérilet exige un examen "gynécologique régulier" (au moins annuel).

— Exige l'utilisation d'une autre méthode pendant les 2 ou 3 mois qui suivent son insertion.

— Le stérilet est parfois moins bien toléré par la femme qui n'a pas eu d'enfant.

Il y a possibilité de rejet, saignement, douleur, infection et perforation de l'utérus.

Le stérilet ne modifie pas la fertilité de la femme et ne peut être cause de cancer. Son efficacité est de 92 à 99.1% selon les modèles utilisés.

La pilule est un contraceptif oral contenant deux hormones sexuelles féminines ayant un rapport déterminé. Cette préparation est très efficace pour prévenir la grossesse.

— Vous ne devez prendre la pilule que sur recommandation de votre médecin et suivre toute les instructions qui vous sont données.

— Il faut visiter votre médecin au moins une fois par an.

— Mettre vos médicaments en contact avec votre médecin.

— Si vous notez l'apparition de symptômes secondaires tels que: maux de tête graves et persistants, des modifications,

des migraines, des douleurs dans les jambes, des gressoures dans les seins, des irrégularités dans les règles, etc.

— Si vous désirez devenir enceinte, vous devez cesser au moins trois mois la pilule afin de permettre une reprise normale des règles.

— Les femmes de 25 ans et plus devraient envisager d'arrêter de fumer si elles désirent prendre la pilule. Il n'est pas conseillé

d'utiliser des moyens contraceptifs oraux après l'âge de 35 ans. Ces moyens augmentent aussi le risque de crise cardiaque. L'efficacité est de 0 à 0.1 taux d'échec pour 100 couples.

ENTRE AUTRES

Apprendre à lire

Vous n'arrivez pas à lire tout ce que l'on vous demande comme travail académique - bien une belle occasion se présente à votre retour des vacances de Noël.

Le service d'orientation, Services aux étudiants, organise, au tout début du 2e semestre, une session intensive de 6 heures à l'intention des étudiants intéressés à augmenter leur vitesse et leur compréhension en lecture.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au:

Service d'Orientation
Édifice Taillon, 418
Téléphone: 858-4161

EH! TOI! L'INDIVIDU IRRESPONSABLE

qui a commis le geste écoeurant d'avoir pris mon sac-à-dos roux contenant un chèque de bourse de \$120, des livres, étui à crayons et une tuque, à la salle de lecture au 4e étage à Taillon samedi après-midi le 6 décembre.

Viens porter tout cela à La Sécurité en bas à Taillon.

Tu ne feras que mieux te sentir, et tu me redonneras ce qui m'appartient.

En comptant sur ton intelligence,

un étudiant en beau criss...

ECKANKAR

Eckankar présente mercredi le 10 décembre à 19h20 une soirée d'information intitulée "Eckankar un genre de vie". Elle aura lieu à la salle de conférence du Motel Elmwood sur la rue Elmwood à Moncton. Le public est bienvenu.

La présence du Mahanta dans sa vie, la Lumière et le Son de ECK et comment atteindre la Réalisation de Soi et la Réalisation de Dieu dans cette vie seront des sujets traités à

cette session d'information.

"Les enseignements de ECK sont universels et tout ce qui porte la marque de l'universalité est fermement enraciné dans la vérité. La vérité ne peut pas être comprise par tous les hommes; qu'il s'agisse d'un novice ou d'un étudiant bien versé dans l'ésotérisme, d'un occidental ou d'un oriental, ECKANKAR et les enseignements de ECK ont quelque chose à offrir à chacun." (Votre droit de savoir, par Darwin Gross.)

Observation astronomique

Une période d'observation astronomique aura lieu le mardi 9 décembre entre le crépuscule et 22h. Le télescope

est installé sur le toit de l'Édifice Taillon. Tous sont les bienvenus. Il sera possible d'observer, entre autres, les

montagnes et cratères lunaires, des nébuleuses et des amas

stellaires, Advenant du temps

nuageux, la séance sera reportée au mercredi suivant.



AUBAINES
de
Noël

VENDEUR AUTORISÉ DE:

- JOLYN
- SHIKO
- BULOVA
- SPIDEL
- CLASSIC

ET PLUSIEURS AUTRES

RABAIS de **10%** jusqu'à **50%**
sur les prix au détail suggérés

 <p>BAGUES Ord. de \$23 à \$5 000 et plus</p> <p>RABAIS de 25%</p>	 <p>BOUCLES D'OREILLE Ord. de \$12 à \$300 et plus</p> <p>RABAIS de 10% à 25%</p>	 <p>CHAÎNES ET BRACELETS Ord. de \$27 à \$1 200</p> <p>RABAIS de 25% à 50% sur les prix au détail suggérés</p>
 <p>MONTRES Ord. de \$39.95 à \$495</p> <p>RABAIS de 10% à 30%</p>	 <p>PENDENTIFS Ord. de \$18 à \$445 et plus</p> <p>RABAIS de 25%</p>	 <p>DIAMANTS Ord. de \$80 à \$5 000 et plus</p> <p>RABAIS de 25%</p>

COMPAREZ NOTRE CHOIX, NOTRE QUALITÉ, NOTRE SERVICE ET NOS PRIX.



HEURES D'OUVERTURE DE NOËL
Du lun. à ven. de 9 h à 21h30
Le sam. de 9 h à 17h30

RÉPARATION DE MONTRES ET BIJOUX
408, MT. ROAD —
Tel.: 388-5190

SPORTS ET LOISIRS

Télé-Loisirs

Depuis plus d'un siècle, la société a connu plusieurs changements. Un des facteurs de ces changements est la technologie moderne. Les loisirs, partie intégrante de la société, n'échappent pas à ces modifications. C'est ainsi que les progrès techniques effectués dans le domaine des communications, sont parvenus à modifier la société et par le fait même, les loisirs. Un de ces moyens de communication est la télévision.

Premièrement notons que la télévision peut être utilisée à des fins de loisirs, puisqu'elle est régie sous le "temps libre". Une chose qui la rend populaire: la facilité d'accès. Un enfant de deux ou trois ans comprend déjà son fonctionnement. Aussi les nouvelles techniques nous permettent d'enregistrer les émissions que l'on manque.

Si l'on regarde l'utilisation qu'en font les grosses compagnies, il n'est pas difficile de voir que la télévision tient un rôle important au sein de la société de consommation

actuelle. Au fait, la TV est un produit de cette société, car elle véhicule des idées pré-conçues et stéréotypées, favorisant largement une société de consommation.

Critiques

L'état de spectateur dans lequel est confiné le sujet va à l'encontre de la philosophie du loisir "actif", car celle-ci implique une activité soit physique, culturelle ou sociale. Or le divertissement facile qu'offre la télévision, n'est nullement source d'activités; peut-être source de divertissement. Au contraire, elle porte l'individu à l'inactivité, à l'insouciance. Le sujet, plutôt que de s'adonner à une activité qui lui permette d'assurer un rôle social réel, est porté à rester renfermé sur lui-même. Ceci pourrait être causé du fait

que l'information émise par l'écran de télévision, est unidirectionnelle, c.-à-d. que l'information voyage que dans un seul sens: vers la personne, qui absorbe tout, ne pouvant répondre, éliminant ainsi la discussion.

Certes on peut vanter les mérites de la communication moderne: elle nous permet d'assister, en direct, à des événements se déroulant de l'autre côté de la terre. Du point de vue des loisirs, la "télé" a tendance à faire l'utilisation des spectacles sportifs à des fins commerciales. Le spectateurisme actuel a tendance à s'éloigner de la pratique d'activités en plus de créer une image qui entoure l'ensemble des activités du spectacle ce qu'on appelle un cachet de "Show-Buzz". Ceci est fait à l'image de notre société, mais est fortement critiquable.

Un des rôles du loisir, l'épanouissement de l'individu, est plus qu'à son tour laissé de côté pour faire place à l'aspect commercial d'une activité.

C'est dans ce sens que la télévision peut être considérée comme un danger car les gens ont tendance à la considérer comme étant une source de développement alors que dans le fond, elle peut être un outil au service de la société de consommation dans laquelle nous vivons.

Par: Gilles Bryar

Basket-ball -Anges bleus



Samedi, les anges bleus se sont rendus à Sackville et ont fait face aux Mounties dans une partie débutant à 14 heures.

Judi, les Anges ont disputé une partie dans le cadre de la ligue inter-universitaire de basket-ball féminine de l'Atlantique contre les Lady

Panthers de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. On sait qu'avant cette partie, les Anges n'avaient pas encore connu la victoire au sein de la ligue. Les Anges ont déjà perdu deux fois contre les Beothucks de l'Université Memorial de St-Jean Terre-Neuve et une fois aux mains des Mounties de l'Université Mount-Allison.

RAPPORT FINN- CAMPBELL

M. Gilbert Finn, notre conférencier viendra nous entretenir de la commission d'enquête sur le sport amateur et de ses répercussions sur la population francophone du Nouveau-Brunswick.

Cette conférence aura lieu le

10 décembre de 12h00 à 13h00 au local 226 du C.E.P.S. Tous, vous êtes invités à venir écouter votre recteur. Le sport amateur nous concerne tous, alors "occupons-nous de nos affaires!"

Renée Délorime

AIGLES BLEUS: HOCKEY

Avant la fin de semaine, les Aigles Bleus se tenaient toujours au premier rang de la section Kelly de la ligue de hockey inter-universitaire de l'Atlantique, ex-æquo avec les Huskies de l'Université St-Mary's, qui avaient parcouru deux parties jouées en plus. En effet, SMU avait déjà dix (10) parties pour sept (7) gains, trois (3) revers, bon pour quatorze (14) points, tandis que les

Aigles avaient huit (8) parties jouées pour une (1) défaite et sept (7) gains bon pour quatorze (14) points et la première position.

Après cette fin de semaine certains changements s'effectueront au classement de la

division Kelly. En effet, les Aigles n'ont plus qu'un (1) match en main sur les Huskies, car les Aigles ont joué deux parties tandis que les Huskies une (1). Les Aigles Bleus ont rencontré les Axemens de l'Université Acadia vendredi soir et les Tigers de l'Université Dalhousie samedi soir.

Demain, mardi, les Aigles finiront leurs opérations, en ce qui a trait à la saison régulière d'avant Noël. Pour ce faire ils rencontreront les Mounties de l'Université Mount-Allison. Cette partie constituera la seule rencontre entre ces deux équipes pour la saison régulière.

Gilles Bryar

Promotion Aigles Bleus

Le premier prix de la promotion Brunswick Bottling - Air Canada - Club des Aigles Bleus devrait se lire comme suit: "Un voyage pour deux, aller-retour, à n'importe quelle destination, où Air Canada

assure une liaison."

Cette rectification vise la publicité sur des affiches qui indiquent la procédure du concours. Les autres prix en argent demeurent intacts et les

étudiants du campus de l'Université de Moncton sont toujours invités à participer à cette promotion des sports interuniversitaires, notamment le hockey, basket-ball (f et m), volley-ball (f et m).

Assistez aux joutes régulières des Aigles et des Anges Bleus au hockey, volley-ball (féminin et masculin) basket-ball (féminin) et demandez votre coupon de présence à l'entrée, pour le tirage à la mi-temps.



A chaque partie, un prix de \$25 en bourse est remis au gagnant, qui devient éligible au tirage du grand prix: un voyage pour deux autour du monde, partout où Air Canada assure une liaison, plus \$350 en argent de poche.

UNE PROMOTION DU CLUB DES AIGLES BLEUS
BRUNSWICK BOTTLING—AIR CANADA

L.H.I.M.U.M. - Status et constitution

Participation des catégories

Cette semaine je vous présente des extraits du document "Statut et constitution" de la Ligue de Hockey Intra-Muros du campus de l'Université de Moncton. Ceci pour faciliter la compréhension de certains règlements et pour populariser la structure de cet organisme.

AFFILIATION

Cette association est affiliée au S.A.R. du Département d'éducation physique et de loisirs du Campus de Moncton et tout règlement de hockey qui ne sera pas stipulé dans les règlements spéciaux du hockey intra-muros, seront ceux du Hockey mineur. A. L'H.I.M.U.M. est un organisme autoritaire qui possède toute juridiction sur le hockey intra-muros du campus de l'Université de Moncton.

B. La ligue se propose:

- de favoriser les étudiants(es) dans la pratique du hockey en leur offrant une organisation efficace;
- de permettre aux joueurs(euses) d'avoir une meilleure participation et une performance afin que conséquemment ils retirent plus de plaisir;
- d'utiliser l'activité sportive dans une perspective d'éducation, de récréation et de formation.

AMANDEMENTS

Cette constitution peut être amendée ou modifiée seulement lors de la première réunion des capitaines qui aura lieu avant le début de la saison ou à la réunion d'évaluation après la saison. Pour amender la constitution, il est nécessaire qu'au moins les deux tiers (2/3) des membres présents du Comité Exécutif soient en faveur de l'amendement en question.

LES MEMBRES

Il y a quatre classes de membres:

Comité Exécutif

Composé de:

1. Responsable S.A.R.
2. Responsable de la ligue
3. Représentant par facultés ou écoles: (droit de vote concerné (capitaine ou responsable)
4. Arbitre en chef. (n'ont pas le droit de vote)

Responsabilités

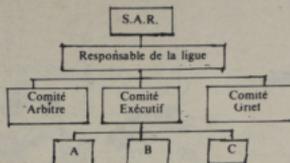
1. Doit légiférer sur les règlements de la ligue
2. Chaque membre devient le porte-parole, officiel de sa faculté ou école, et doit informer celle-ci des décisions prises.
3. Régler tous les problèmes pouvant se présenter durant la saison, ex: éligibilité des joueurs, nombre d'équipes acceptées, discipline.

Suggestion

On suggère des réunions hebdomadaires
Quorum: 2/3 des membres de l'exécutif ayant droit de vote doivent être présents pour qu'il puisse y avoir quorum lors d'une réunion.

EXÉCUTIF ET BUREAU DE DIRECTION Section I - EXÉCUTIF

a) L.H.I.M.U.M. sera administrée par les membres suivants de l'exécutif:



- Les membres de l'exécutif seront choisis par l'école ou la faculté respective.
- L'exécutif a la responsabilité de contrôler et d'administrer les biens et fonds de la dite ligue.
- Les membres de l'exécutif sont élus pour une période d'un an.

Section 2

a) Pour être légal, une réunion du comité exécutif devra regrouper les 2/3 de ses membres ayant le droit de vote à l'exécutif.

REPRÉSENTANTS DE FACULTÉS ET INSTRUCTEURS

Il est responsable de réserver les heures additionnelles pour sa faculté par l'intermédiaire du S.A.R.

RÈGLEMENTS D'OPÉRATION

Enregistrement des joueurs

- Pour être éligible, il doit être étudiant régulier ou personnel.
- La date limite d'inscription sera fixée annuellement par l'exécutif.

Il y a deux catégories de jeu dans l'H.I.M.U.M.:

- Catégorie compétitive: c'est ouvert à tous les étudiants à temps plein ainsi que le personnel du Centre universitaire de Moncton. Les coups d'épaules et le lancer grappé sont permis.
- Catégorie gentillehomme: c'est ouvert à tous les étudiants à temps plein ainsi que le personnel du Centre universitaire de Moncton. Les coups d'épaules et le lancer grappé ne sont pas permis.

Instructeur ou Responsable

- La coopération des instructeurs est nécessaire. Il doit se rappeler que le but premier de ces règlements est de s'oublier lui-même et de penser en fonction des étudiants(es) et de l'objectif du hockey intra-muros.
- Les instructeurs qui ne se conformeront pas aux directives indiqueront par leurs comportements leur manque d'intérêt et de connaissances envers le hockey et envers cette constitution et seront remerciés de leur service après en avoir été avertis une fois. Si un instructeur triche sur les présences de ses joueurs et que le comité exécutif s'en aperçoit, il sera remercié immédiatement.

Règles du Jeu

- Les règles du jeu sont celles de la C.A.H.A. et de la N.B.A.H.A. excepté les règlements modifiés par l'H.I.M.U.M.
- Casques protecteurs, obligatoires pour toutes catégories. Protecteur de bouche recommandé pour tous les joueurs.
- Les arbitres devront recevoir le guide pour les arbitres de hockey en plus des règlements spéciaux et ceux du hockey mineur de l'année en cours et ceci dès leur première réunion avec le coordonnateur de hockey.

Les gérants et instructeurs d'équipes verront à l'équipement nécessaire pour la meilleure protection de ses joueurs. Si certains problèmes se présentent, ils communiqueront avec le responsable de l'équipement.

Le S.A.R. fournira les gilets, l'équipement de gardien de but, casques protecteurs, équipement des joueurs (en quantité limitée).

L'exécutif se réserve le droit de déterminer les méthodes qu'elle entend suivre pour sélectionner les équipes.

Ce document comprend une foule de règlements spéciaux et spécifiques pour ce genre de ligue. Faute d'espaces, en voici donc les grandes titres: éligibilité, durée de la partie, éliminatoire, retarder le jeu, retards, mise au jeu, batailles, remplacement du gardien, protêt, équipements et règlements.

Ballon-balai féminin U de M

Le dimanche 30 novembre, l'Université de Moncton annulera 2 à 2, contre les Baronnettes de Grande-Digue. Ce fut un match très intéressant du fait que ces deux équipes sont sur un pied d'égalité en première place.

Le lundi 1er décembre, l'Université de Moncton gagnera 7 à 1 contre l'équipe de Dieppe.

Rare à sont ceux qui viennent encourager l'équipe au cours des rencontres. C'est à espérer

qu'aux prochaines joutes le nombre de spectateurs augmentera.

Horaires des prochaines joutes:
Le lundi 8 décembre à 7h30, Grande-Digue vs U de M
Le vendredi 12 décembre à 6h15, U de M vs Dieppe
Le dimanche 14 décembre à 5h30, U de M vs Grande-Digue

Les résultats du samedi 6 et du lundi 8 décembre seront dans le prochain numéro.

Jacqueline Devost
Gérante de l'équipe

Hockey Intra-Muros:

Division compétitive

	PJ	G	P	NP	BC	Pts
Nordistes	5	5	0	45	20	10
Ed. physique	6	5	1	34	19	10
Administration	5	3	2	30	24	6
LaFrance	6	3	3	33	23	6
Scientistes	6	3	3	26	30	6
Sc. et Génie	6	3	3	20	31	6
Brayons	5	1	4	27	40	2
Aigles	6	0	6	0	13	45

Division Gentilhomme

	PJ	G	P	NP	BC	Pts
Rejets	5	5	0	0	30	10
Acabois	5	2	2	1	28	27
Fétus	5	2	2	1	28	25
Canadiens	4	2	2	0	20	17
Porc-Épics	5	1	2	2	24	4
Fascistes	4	0	4	0	12	21

du 21 oct. au 2 déc.

AU KACHO



LUNDI
MERC. P.M.
MERC. SOIR
JEUDI

CAFE ETUDIANT
TAPERNE
MUSIQUE
DISCO

VENDREDI P.M.
VENDREDI SOIR
SAMEDI
DIMANCHE

TAVERNE
MUSIQUE
MUSIQUE
"JAZZ"

Horaire des employés du Kacho

S'il vous est impossible de travailler, contactez le responsable de votre service à l'adresse ci-dessous.

	Lundi	Mardi	Mercredi p.m.	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi p.m.	Vendredi soir	Samedi	Dimanche
Responsable de soirée	Jean		Dany	J-Claude	Varina	J-Claude	Dany	Jean	Varina
Guischet I				Ginette	Rachel		Lisa	Claire	Linda
Guischet II					France				
Disc Jockey			Denis L.	Danielle	James	Marc	Michel	Jacques	Denis T.
Garçons et filles de comptoir	1°		Pierre	Michel	Daniel Philippe	Jean	Roger Alain	Christiane Guyanne	Yves
Secours(e)s de tables			Monique M	Louis	Hilaire Jean Francine	J-Claude	Monique L. Serge	Anne Jacques	Brenda